



Nous,
Bruno VALENTIN,
par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique,
Evêque de Carcassonne et Narbonne,

Vu le canon 494 § 2

Décrétons

que Monsieur Jean-François BOURDEYROUX
est reconduit dans sa charge d'économe diocésain
pour une durée de cinq ans, à compter du 29 janvier 2026.

Fait à Carcassonne le vingt-neuf janvier de l'an de grâce deux-mil-vingt-six,

+ Bruno VALENTIN
Evêque de
Carcassonne & Narbonne



Par mandement
Bernard DUMEC, prêtre
Chancelier

